

NRJ



NOUVELLES du RÉSEAU JURIDIQUE

Numéro 36 | mars 2010

Primeur, Symposium 2010 : conférencier invité

Un rappel : l'assemblée générale annuelle du Réseau juridique et son 2^e Symposium annuel sur le VIH, le droit et les droits de la personne auront lieu les 11 et 12 juin 2010, à Toronto. Inscrivez ces dates à votre agenda! Nous sommes ravis d'annoncer que notre invité spécial pour la conférence publique et la réception est le **D^r Michel Kazatchkine, directeur général du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**. Au programme du Symposium : des exposés sur les plus récentes recherches et sur les développements juridiques concernant la criminalisation de l'exposition au VIH; des discussions sur des initiatives communautaires pour endiguer les poursuites judiciaires inappropriées, et à propos d'enjeux touchant les droits des femmes auxquels il faut voir, au Canada; et une séance de panel sur la remise en question de restrictions, dans les politiques canadiennes d'immigration, qui affectent les personnes vivant avec le VIH. Une plénière de clôture organisée conjointement avec le Groupe de travail canadien sur le VIH/sida et la réinsertion sociale portera sur le logement comme important élément de droits humains pertinent à la prévention, aux soins et traitement ainsi qu'au soutien, en lien avec le VIH. Pour des mises à jour, surveillez votre courriel ou consultez la page www.aidslaw.ca/lesymposium.

Sous la peau – Témoignages individuels démontrant la nécessité de programmes d'échange de seringues en prison

Dans le dernier né des rapports du Réseau juridique, *Sous la peau*, des personnes qui ont été incarcérées livrent des témoignages, ajoutant leur voix au nombre croissant d'experts qui demandent la mise en œuvre de programmes de seringues en prison. Écrit par **Sandra Ka Hon Chu**, analyste principale des politiques, il ajoute un visage humain aux rudes statistiques sur l'injection de drogue en prison, et à la lutte pour protéger la santé et les droits humains de personnes qui, derrière les murs des prisons, sont facilement oubliées. La sortie du rapport, avec des appuis de l'Association médicale canadienne et de la John Howard Society, a attiré une grande attention des médias aux quatre coins du pays; on en a parlé entre autres sur les ondes de la CBC, de même que dans le *Toronto Star*, la Presse canadienne, la *Winnipeg Free Press*, le *Chronicle-Herald* d'Halifax, l'*Edmonton Journal* et divers quotidiens de SunMedia. Le rapport est accessible à www.aidslaw.ca/souslapeau. Le Réseau juridique a demandé au Comité permanent de la santé de la Chambre des communes de se pencher sur la santé en prison. Nous avons par ailleurs commencé le recrutement de signataires pour une lettre ouverte au premier ministre et aux ministres de la Sécurité publique et de la Santé, les exhortant à mettre en œuvre des programmes de seringues dans les prisons fédérales canadiennes. Pour prendre connaissance de cette lettre et vous joindre à ses signataires, communiquez avec **Gilles Marchildon**, directeur des communications, à gmarchildon@aidslaw.ca.

Rectifier le RCAM : la campagne se poursuit

La campagne pour que soit rectifié le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) se poursuit, afin que des médicaments salvateurs soient plus abordables et accessibles aux pays en développement. Avec la prorogation des travaux parlementaires, le Projet de loi S-232 est mort au feuillet. Cependant, le Projet de loi C-393 a survécu, puisqu'il est une initiative de députée, et il sera replacé automatiquement à l'ordre du jour du comité qui en faisait l'examen après sa deuxième lecture, en

décembre. Par conséquent, le Projet de loi C-393 sera à l'ordre du jour du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, à présent que les travaux parlementaires ont repris.

Afin que le Projet de loi C-393 ne soit pas dilué par ce comité, et qu'il soit adopté en troisième lecture, il faut maintenir l'élan de la campagne. Les députés souhaitent entendre parler des enjeux que les électeurs trouvent importants, alors faites entendre votre voix en prenant contact avec le/la vôtre pour souligner qu'à titre d'électeur, vous voulez que le RCAM soit rectifié, dans le cadre de la réponse canadienne à la grossière iniquité entre les pays riches et le monde en développement, au chapitre de l'accès aux traitements contre le sida, et autres médicaments.

Pour savoir dans quel sens a voté votre député-e lors de la deuxième lecture du Projet de loi C-393, voir <http://tinyurl.com/2beos7a>. S'il a voté en faveur du renvoi du projet de loi au comité, veuillez l'en remercier et lui demander son appui continu afin que le projet de loi ne soit pas dilué par ses détracteurs. S'il a voté contre le Projet de loi C-393, exprimez-lui votre désaccord, demandez-lui de revoir sa position et faites-lui savoir que vous suivrez le dossier lorsque le Parlement passera au vote.

Une information détaillée est accessible à www.aidslaw.ca/rcam, notamment cet aperçu, « Rectifier le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) : 20 questions et réponses » et le texte d'une carte postale que vous pouvez imprimer et poster à votre député. Vous pouvez aussi visionner une brève vidéo sur les raisons pour lesquelles le RCAM doit être amélioré, et vous pouvez vous joindre à un groupe Facebook pour la réforme du RCAM. Si vous avez des questions ou demandes d'information additionnelle, communiquez avec notre coordonnatrice du rayonnement, **Lindsey Amèrica-Simms**, à lsimms@aidslaw.ca.

Les droits des femmes au Canada et à l'étranger

Fin février, la directrice adjointe, **Patricia Allard**, a dirigé la consultation du Réseau juridique auprès de militantes et militants canadiens pour les droits des femmes, et pour la riposte au VIH, afin d'éclairer notre plaidoyer des prochaines années quant aux meilleurs moyens de participer et de collaborer à des efforts pour régler des problèmes pertinents aux droits des femmes et au VIH/sida, au Canada. Par leurs discussions, les personnes invitées à cette consultation ont contribué à identifier les principales priorités pour les droits des femmes au Canada; les travaux en cours à ce sujet, les occasions de collaboration et de soutien; et comment utiliser le mieux possible des ressources du Réseau juridique afin de mettre en relief des initiatives de plaidoyer traiter d'enjeux qui font du tort aux droits des femmes; notamment :



- la criminalisation du non-dévoilement de la séropositivité au VIH;
- les politiques et lois sur le VIH qui menacent la sécurité des femmes, au Canada; et
- les politiques sociales et économiques qui rendent des femmes plus vulnérables au VIH.

Notre travail pour les droits des femmes se poursuit également à l'échelle internationale. En février, l'analyste principale des politiques **Sandra Ka Hon Chu** a rencontré des organismes juridiques, des organismes communautaires pour les droits des femmes et des organismes de réponse au VIH, à Johannesburg et à Harare, pour s'informer de leurs initiatives et discuter de possibilités que le Réseau juridique appuie leurs efforts de plaidoyer, en appliquant la recherche étoffée que contient *Respect, Protect and Fulfill: Legislating for Women's Rights in the Context of HIV* (www.aidslaw.ca/womensrights). Ce manuel de référence publié l'an dernier, à l'intention des législateurs et des sympathisants des droits humains, propose des dispositions législatives sur les principaux enjeux des droits humains pertinents à la vulnérabilité des femmes à l'infection par le VIH, et aux femmes séropositives, notamment la violence domestique et sexuelle, les droits de propriété, l'égalité dans le mariage et le divorce. La visite a été possible grâce au généreux soutien d'Oxfam Canada et à la coordination de celui-ci et du Southern Africa HIV and AIDS Information Dissemination Service (SAfAIDS). En mars, le Réseau juridique organise à New York, avec l'Open Society Institute, la Commission Huairou, le PNUD, Women and Law in Southern Africa – Malawi et le Centre on Housing Rights and Evictions, des événements sur le VIH/sida et les droits de propriété et d'héritage, pour les femmes, en parallèle à la réunion de la

Commission des Nations Unies sur la condition de la femme.

Actualités AIDSLEX

Avez-vous visité le site AIDSLEX, à www.aidslex.org? On peut s'y inscrire comme usager, pour participer à des discussions en ligne et pour enrichir la vaste collection mondiale de documentation sur le VIH/sida, le droit et les droits humains. AIDSLEX donne accès à une mine de ressources et à des fonctions qui permettent l'échange d'information et d'idées sur ces sujets.

Ce mois-ci, Sandra Ka Hon Chu, du Réseau juridique, et **Priti Patel**, responsable du projet VIH/sida du Southern Africa Litigation Centre, de Johannesburg, répondent à des questions sur la promotion des droits des femmes dans le contexte du VIH. Leurs réponses ont été publiées sur AIDSLEX lors de la **Journée mondiale de la femme, le 8 mars**. Si vous avez un thème à proposer pour une future séance de questions à des experts, écrivez-nous à experts@aidsex.org.

Criminalisation de l'exposition au VIH

Le Réseau juridique interviendra dans deux importants procès lors desquels seront abordées les questions touchant la possibilité que des personnes vivant avec le VIH demeurent passibles de poursuites criminelles pour non-dévoilement de leur séropositivité même si elles utilisent un condom ou si leur charge virale est indétectable. Le 10 février, le Réseau juridique a témoigné à la Cour d'appel du Manitoba, dans l'affaire à haute visibilité de *R. c. Mabior*, concernant un homme de Winnipeg. Plus tard cette année, le Réseau juridique et la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-sida) interviendront dans l'affaire *R. c. D.C.* sur laquelle la Cour d'appel du Québec est appelée à se prononcer.

Notre analyste des politiques, **Cécile Kazatchkine**, prépare une trousse de référence à l'intention des avocats de la défense. Nous en publierons une version internationale, dans le cadre d'un nouveau partenariat avec l'organisme AIDES, établi à Paris, et le Groupe Sida Genève, en Suisse. Des avocats informés peuvent remettre en question la « panique du VIH » et les éléments connexes de stigmatisation et de discrimination qui sont en cause dans plusieurs poursuites criminelles. Des avocats mieux outillés peuvent mieux défendre leurs clients; formuler des arguments fondés sur les meilleures données qui existent; et contribuer à ce que le recours au droit pénal soit strictement limité, judicieux et fondé sur les faits et données. Toutefois, les avocats expérimentés en la matière sont relativement rares; plusieurs ne connaissent pas les plus récents développements scientifiques et autres recherches pertinentes qui pourraient être utiles pour représenter des personnes vivant avec le VIH et pour fonder leurs arguments, dans des affaires qui influencent la portée de l'application du droit pénal à la transmission du VIH ou à l'exposition à l'infection.

Cette trousse de référence offrira une information exhaustive sur le VIH, notamment un synopsis détaillé et des références bibliographiques aux données scientifiques disponibles sur le risque « par acte » relativement à la transmission du VIH, et à propos des traitements; elle présentera une information concrète sur le contexte social de la vie avec le VIH; et elle fournira aux avocats du matériel de référence et des documents de politiques, de sources nationales et internationales, concernant la criminalisation de la transmission du VIH ou de l'exposition à l'infection. La ressource sera publiée sur le site Internet du Réseau juridique (www.aidslaw.ca), sur AIDSLEX (www.aidslex.org) et sur d'autres sites.

Si vous préférez ne plus recevoir de messages du Réseau juridique, veuillez répondre à ce courriel en inscrivant « désabonner » dans le titre de votre message.

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

Réseau juridique canadien VIH/sida
1240, rue Bay, bur. 600
Toronto (Ontario) Canada M5C 3A5
Téléphone : +1 416 595-1666
Télécopieur : +1 416 595-0094

Courriel : info@aidslaw.ca
Internet : www.aidslaw.ca

© 2010 Réseau juridique canadien VIH/sida